

du 29 Juillet 1970

## LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;  
 VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du Conseil Présidentiel ;  
 VU la Loi N°65-5 du 20 avril 1965, portant statut de la Magistrature et les textes modificatifs subséquents ;  
 VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;  
 VU les décrets N°s 49/PC/MJL du 13 février 1965 et 446/PR/MJL du 25 novembre 1966, fixant la composition des tribunaux de première instance et de la Cour d'Appel, ensemble les textes modificatifs subséquents ;  
 VU le Décret N°70-208/CP/MJL du 29 juillet 1970, rapportant les actes de nomination des intéressés ;  
 Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;  
 le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Mr Gilbert Cossi MIAN, Magistrat de 3ème grade, 5ème échelon, est nommé Président par intérim du Tribunal de Première Instance de Ouidah.

Article 2 - Mr Jacob QUENUH, Magistrat de 3ème grade, 2ème échelon, est nommé Juge au Tribunal de Première Instance de Porto-Novo.

Article 3 - Mr Patrice Badarou LANYAN, Magistrat de 3ème grade, 5ème échelon, est nommé Président par intérim du Tribunal de Première Instance de Natitingou.

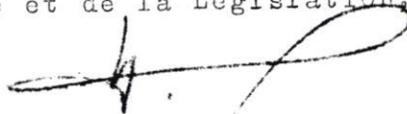
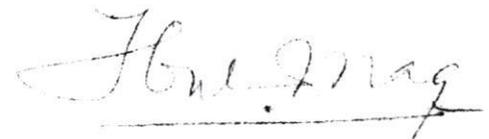
Article 4 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 29 Juillet 1970

par le Conseil Présidentiel,

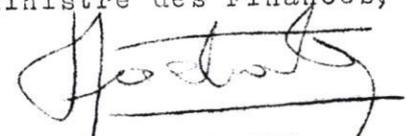

Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,


Michel TOKO

Hubert KAGA

Sourou-Migan APITHY

Le Ministre des Finances,


Pascal CHABI KAO

Ampliatiions : PCP 6 - CS 6 - MJL et ses sces 15 - Ministères 10  
 MCP 4 - SGG 4 - Intéressés 3 - DB-CF-DC-Solde-IAA-DCCT-DN-IGF 8  
 Trésor 4 - DI 8 - DEP-Dtion Stat. 4 - Gde Chanc. 1 - JORD 1.